

## CRISE EN EUROPE, CRISE DE L'EUROPE

*Marie Auffray-Seguette & Arnauld Leclerc*

Depuis quelques années, l'Europe incarne un paradoxe saisissant : d'un côté, elle apparaît comme un projet d'extrême importance et sans équivalent à l'échelle mondiale ; de l'autre côté, sa construction entraîne des critiques, des résistances et un désamour croissants. En 2011, l'université de Nantes a décidé d'explorer les dimensions plurielles de ce paradoxe dans le cadre de la création d'une chaire de Philosophie de l'Europe, soutenue par la région des Pays de la Loire et l'agglomération Nantes-Métropole. La chaire fut confiée à Jean-Marc Ferry, qui depuis lors en est le titulaire.

Par où fallait-il commencer ? L'actualité commandait d'engager les travaux par le versant de la crise économique. Un grand séminaire annuel, puis deux colloques internationaux furent consacrés à « L'Europe face à la crise », inaugurant ce que l'on désigne depuis comme les *Rencontres européennes de Nantes*. Si la première livraison de ces rencontres, qui ont respectivement eu lieu en mars et en juin 2012, fut pour l'essentiel articulée autour des questions économiques, on y entendit également des juristes, des philosophes, des historiens, des sociologues, des politistes, des linguistes. Au dialogue des disciplines de sciences humaines s'est ajouté celui des institutions académiques et des institutions politiques, des experts et des acteurs, puisque l'Université, le Parlement européen et le monde associatif y étaient également représentés.

Le thème de la crise économique soulevait une première série de questions : quelles étaient les origines de la crise ? Quels diagnostics, partagés ou non, pouvait-on établir ? De quelles solutions de sortie de crise fallait-il débattre ? Dans quelle mesure la solution proposée *via* le Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG),

tournant le dos à tous les mécanismes démocratiques, était-elle pertinente ou contre-productive ? De là naissaient de nouvelles questions : pouvait-on souhaiter la formation d'un « gouvernement économique » en zone euro ? Admettait-on que la construction européenne prenne nécessairement corps en une puissance publique supranationale conçue selon le modèle de l'État fédéral ? Ne valait-il pas mieux privilégier la dimension horizontale de la concertation et de la coopération entre États, et se défaire des représentations verticales de la soumission aux règles juridiques et/ou économiques ?

8 Par-delà des analyses et des sensibilités différentes, voire divergentes, les participants aux *Rencontres européennes de Nantes* ont insisté sur l'inclusion de la crise économique en une crise globale, plurielle. Creusant les liens entre crise économique, crise politique, crise d'identité... ils ont apporté des éclairages variés sur la nature du défi auquel l'Europe se trouve désormais confrontée : répondre simultanément à un impératif d'efficacité et à un impératif de légitimité. Le projet européen ne saurait continuer à esquiver l'un pour se polariser sur l'autre. Si l'on veut permettre aux peuples et aux citoyens d'y trouver un sens et de se l'approprier, c'est toute la question des relations entre efficacité économique et justice sociale qui doit être repensée.

Les pistes explorées ici ne sont pas univoques. L'ouvrage restitue les principales conférences données dans le cadre des *Rencontres européennes de Nantes* de 2012<sup>1</sup> dans un souci de rendre compte de la diversité des points de vue, sans s'égarer sur les sentiers battus des problématiques binaires vouées soit à la dénonciation systématique soit à l'apologie, voire à l'incantation. Car il s'agissait moins de marquer des positions que de clarifier des problèmes. Nous regrettons que cet ouvrage ne puisse refléter la richesse et la complexité des débats qui ont eu lieu sous forme de tables rondes et au cours des échanges avec une salle qualifiée et investie dans les enjeux en présence.

---

1 L'intégralité des conférences de mars et de juin peut être visionnée sur les pages de la chaire de Philosophie de l'Europe : [www.univ-nantes.fr/chaire-philosophie-europe](http://www.univ-nantes.fr/chaire-philosophie-europe).

Qu'est-ce qu'une crise ? Dans sa contribution inaugurale, Jean-Marc Ferry rappelle la polysémie du concept. Au sens *archaïque*, *krisis* désigne une situation d'incertitude et de conflit potentiel d'avant le partage, lorsque rien n'est encore décidé quant à ce qui revient à chacun. En ce sens, la crise caractérise une situation précaire en laquelle diverses prétentions à la validité rivalisent pour l'accaparement des biens mis en partage. Au sens *tragique* ou *dramaturgique*, la crise se manifeste dans la conscience du héros disposé à assumer le caractère funeste et inéluctable de son destin. En ce sens, la crise est un processus de dissolution de soi à travers l'accomplissement du destin. Au sens *sémiotique* ou *psychologique*, la crise se traduit par un sentiment de dépossession de soi, par un dysfonctionnement de la communication avec soi-même et avec les autres, pouvant aller jusqu'au déchirement interne de la personnalité. Au sens *systémique* ou *sociologique*, enfin, la crise renvoie à une perturbation de l'ensemble de la société, laquelle articule toujours une dimension objective et une dimension subjective, ou intersubjective du vécu. Ce point est déterminant, car on comprend alors que ce qui se présente objectivement comme une crise de système est aussi vécu subjectivement comme une crise d'identité.

Concrètement, l'Europe affronte une triple crise : une crise économique, ou technique, de gouvernance de la zone euro confrontée aux déficits de ses États ; une crise politique, qui est à la fois celle des institutions et celle des orientations de la politique économique en Europe ; une crise de sens du projet européen, qui touche aux valeurs et à l'identité mêmes de l'Europe.

## CRISE ÉCONOMIQUE

La crise économique actuelle a connu trois étapes. En 2008-2009, cela commence par une *crise de l'endettement privé des ménages et des entreprises*. Durant la décennie précédente, les revenus du travail avaient été comprimés au profit de la rémunération du capital. Il en résulta la nécessité d'emprunter pour maintenir la consommation et l'activité, au risque du surendettement. En outre, l'État américain et les banques avaient favorisé l'accession à la propriété des couches modestes de la

population, au prétexte d'une hausse tendancielle de l'immobilier supposée générer des plus-values pour tous. En 2007, l'augmentation du prix des matières premières s'est répercutée sur le pouvoir d'achat des ménages, qui ont commencé à ne plus pouvoir rembourser ; les banques et les marchés ont alors réalisé les risques pris au cours des dernières années avec le développement de la « bulle immobilière ».

La seconde phase est celle d'une *crise bancaire de la titrisation*. Les prêts potentiellement insolvables ont été mis sur le marché *via* le mécanisme de la titrisation. Les risques liés à ces prêts ont donc été propagés à l'ensemble du circuit bancaire mondial. Deux mécanismes sont en cause : d'une part, les banques détenaient directement de tels encours auprès des particuliers (ménages ou entreprises) ; d'autre part, elles en détenaient aussi indirectement, par le fait de prêter à d'autres banques ou d'être actionnaires de ces banques. De sorte que lorsqu'un maillon était défaillant parce qu'une banque avait pris trop de risques, c'est toute la chaîne qui s'en trouvait ébranlée. C'est le fameux risque de *crise systémique*, manifeste après la faillite de Lehman Brothers. À la confiance aveugle des dernières années succéda alors une méfiance inconsidérée : les banques cessèrent de faire des prêts aux particuliers, mais aussi de se prêter mutuellement. Tout ceci résulta en une gigantesque crise de liquidités.

La troisième étape, toujours actuelle, est celle de la *crise de l'endettement public des États*. La nature des mécanismes de propagation de cette crise du niveau bancaire à celui des États fait l'objet de débats. Pour certains, il faut incriminer le coût du sauvetage des banques par les États ; pour d'autres, c'est la mauvaise gestion des États à travers l'accumulation de déficits budgétaires qui est majoritairement en cause ; pour d'autres encore, c'est le mécanisme de financement des États par les marchés financiers, car les États se retrouvent étranglés par des taux d'intérêt supérieurs à leur taux de croissance, puisque les banques exigent des primes de risques et des coûts d'intermédiation prohibitifs. Pour d'autres enfin, c'est la logique de spécialisation économique au sein de la zone euro qui au cœur du problème.

C'est sur ce dernier versant qu'argumente Jean-Marc Ferry, dans le prolongement des travaux de Robert Mundell qui, dès les années 1950,

avait estimé qu'une monnaie unique n'était possible qu'à la double condition que les économies ne présentent pas de divergences trop fortes et que soient mis en place des mécanismes d'ajustement pour surmonter ces divergences. À la suite encore des analyses de Paul Krugman, de Jean-Pisani Ferry et surtout de Patrick Artus, Jean-Marc-Ferry insiste sur le rôle structurel de la divergence croissante des trajectoires économiques en zone euro. En effet, les pays du Nord et du Sud de l'Europe ne disposent pas tous des mêmes ressources, ou facteurs de production. Le Nord de la zone euro (Allemagne, Pays-Bas, Autriche, Finlande, Belgique) a d'abondants capitaux à investir, ce qui se traduit par une recherche et une innovation importantes et par une main-d'œuvre qualifiée, si bien que cette zone s'est spécialisée sur la production industrielle haut de gamme, exportable vers les pays émergents, dont l'Asie. En revanche le Sud (les fameux « PIGS » pour « Portugal, Italy, Greece, Spain » plus la France) a peu de capitaux mobilisables, et donc une plus faible capacité d'innovation et une « main-d'œuvre » moins qualifiée, si bien que ce Sud se spécialise tendanciellement dans les services non exportables, tels que le tourisme. Cette zone a un problème de compétitivité-coût et ses économies présentent de nombreux déséquilibres d'ordre macro-économiques.

Jean-Marc Ferry récapitule les voies de sortie de crise avancées par les économistes avant de développer son argumentation en faveur de celle qui a sa préférence. On peut considérer que les propositions susceptibles de freiner la dérive du Sud par rapport au Nord font signe vers trois directions principales. La première direction, ou première voie de sortie de crise, consisterait dans un éclatement de la zone euro et sa partition en deux zones, ce qui aurait pour effet de rendre à chaque pays la possibilité de procéder à des ajustements par dévaluations, donc par le taux de change. Outre l'énorme coût politique pour l'Europe que cette solution engendrerait, on tournerait alors le dos à toute complémentarité entre les deux zones économiques. La deuxième voie se traduirait par une politique d'austérité massive au Sud, afin de comprimer la demande intérieure et ainsi rétablir ou résorber le déficit extérieur. Mais l'effort demandé serait colossal et les conséquences sociales en seraient dramatiques. D'ailleurs, le déficit extérieur ne saurait être comblé par cette seule voie, même du

point de vue de ses promoteurs. La troisième option se traduirait par la mise en place de mécanismes de solidarité consistant en transferts entre le Nord et le Sud. Ce schéma autoriserait une rigueur sans austérité au Sud, une croissance compatible avec la pérennisation de l'État social au Nord.

12

Pour sa part, Alain Lipietz insiste sur le caractère déterminant du modèle de production qui, selon lui, doit être redéfini. Au cours des Trente Glorieuses rappelle-t-il, la construction européenne s'est faite sur le modèle fordiste, qui s'accordait fonctionnellement avec des politiques keynésiennes. Si les institutions de l'État social n'ont pas été créées pour servir ce modèle, elles en furent l'indispensable complément. Cette cohérence s'est dissoute avec le choc pétrolier de 1974 et l'engagement qui s'ensuivit dans le modèle libéral productiviste, adossé aux théories monétaristes. En Europe, l'ajustement économique fut opéré tendanciellement par le dumping social. Alain Lipietz pointe du doigt le triomphe d'une gouvernance par les règles et le renoncement aux politiques discrétionnaires. De l'Acte unique à la stratégie de Lisbonne, en passant par le traité de Maastricht, celui de Nice puis celui d'Amsterdam, l'Europe s'est toujours plus détournée de la négociation entre les partenaires, privant la zone de tout pouvoir politique doté de possibilités de rééquilibrage. Pour finir, elle a confié à la première puissance de la zone (l'Allemagne) le soin de fixer les règles, telle celle qui, dans le cadre du TSCG, interdit tout déficit structurel.

Sous les effets d'une généralisation de la compétition de tous contre tous, illustrée par la compression des salaires, par la conversion systématique des gains de productivité en profits, les conditions de la crise de 1930 sont à nouveau réunies. D'autres contributeurs de ces *Rencontres* y ont insisté : seule une Europe unie serait en mesure de relever à moyen et à long termes le défi de la compétition avec les nouvelles puissances émergentes. Mais tandis que celles-ci investissent massivement dans le capital humain, l'Europe (à l'exception de quelques pays qui ont compris que la compétitivité de demain passait par l'excellence, mais dont la clairvoyance, faute de solidarité, n'a aucun effet d'entraînement pour la communauté), mise majoritairement sur l'abaissement de ses coûts, et s'enfoncé dans une crise macro-économique d'ensemble, laquelle est inséparablement une crise écologique de très grande ampleur.

Sortir de la crise requerrait de changer radicalement de modèle de production, soutient Alain Lipietz. La transition qui s'impose nécessiterait un endettement comparable à celui de la reconstruction qu'appellent les lendemains d'une guerre mondiale, alors même que les États n'ont plus le droit de s'endetter ! Et la possibilité de réaménager entièrement la dette en zone euro n'est envisageable que moyennant l'intervention de politiques discrétionnaires, et non pas de simples mécanismes de régulation.

De son côté, Christophe Ramaux considère que la sortie de crise passe par une réhabilitation et une refondation de l'État social. Celle-ci doit s'articuler au défi écologique, qui exige des investissements publics massifs (rénovation thermique des bâtiments, énergies renouvelables, transports collectifs, relocalisation de productions...). Pourquoi ? Parce que l'Europe ne souffre pas d'un problème d'offre, mais de demande. La remise en cause, dès la fin des années 1970, des quatre piliers de l'État social, en particulier sur le versant de sa politique économique, serait à l'origine d'une baisse de la consommation, entraînant à son tour une baisse de l'investissement. Elle se tiendrait également au principe d'une hausse spectaculaire de l'endettement qui a d'abord concerné l'endettement privé, et pas seulement aux États-Unis. À partir de 2007, loin de tirer les leçons qu'eussent commandées les médiocres performances du modèle néolibéral (qui accroît les déficits et les dettes publics) et les effroyables conséquences de sa crise (qui fait s'effondrer les recettes et flamber les dépenses publiques afin de sauver les banques et soutenir l'activité), l'Union européenne durcit au contraire la tendance en prenant justement prétexte de la hausse des déficits et dettes publics, ainsi que de la faible compétitivité de certains pays, pour accroître l'austérité budgétaire et l'austérité salariale. Ainsi la crise ne cesse-t-elle de prendre de l'ampleur, et les pays qui vont le plus loin dans l'application de l'austérité sont-ils ceux dont la dette augmente le plus ; ce sont d'ailleurs aussi ceux dont l'activité s'affaiblit le plus et dont en conséquence la compétitivité se voit le plus compromise.

Alors que l'introduction de l'euro devait conduire à la convergence et permettre d'en finir avec la spéculation sur les monnaies nationales, c'est le contraire qui s'est produit : les déséquilibres se sont creusés

entre les pays excédentaires (pour qui l'euro est sous-évalué) et les déficitaires (pour qui il est surévalué), tandis que la spéculation se déchaînait sur les taux d'intérêt. Parce que la crise de l'euro est, d'après Christophe Ramaux, à la fois une illustration et un développement de la crise du modèle néolibéral, la seule manière de le sauver serait d'en faire exactement « l'inverse que ce pour quoi il a été conçu : un euro "social" et non un instrument de discipline néolibéral ».

14

La crise en cours, soutient Bruno Palier, traduit l'épuisement d'un modèle de production qui a radicalement opposé performance économique, respect de l'environnement et justice sociale. Seule leur réconciliation permettrait de retrouver la prospérité et le progrès. La cohérence du nouveau modèle dont nous avons besoin se fonde sur le respect de deux valeurs que sont l'égalité et la qualité, dont le développement repose à son tour sur trois leviers : la qualité des produits et des services *made in France* ; la qualité de tous les emplois et la qualification de toute la main-d'œuvre ; l'amélioration des conditions et du cadre de vie de tous. Si les incidences directement économiques du premier de ces leviers, qui se traduiraient par l'abandon de la stratégie du *low cost*, une montée en gamme de l'ensemble de l'économie française, un investissement décuplé dans la recherche et le développement vers de nouveaux produits, de nouvelles énergies, de nouvelles infrastructures et de nouvelles activités de services, en bref par la construction des bases d'une nouvelle économie durable, semblent désormais évidentes pour les observateurs lucides de la stratégie de croissance qui a cours en Europe et singulièrement en France, les deux autres leviers doivent être pensés comme les conditions de succès du premier – Bruno Palier en fait dans ces pages la démonstration raisonnable. Certes, cela n'irait pas sans un coût certain. Mais jusqu'ici, rappelle-t-il, d'importantes dépenses ont été employées pour soutenir des emplois précaires, des secteurs au déclin inexorable, ne créant aucune prospérité ; des sommes considérables ont disparu dans les baisses des taux d'imposition et les exemptions fiscales ; d'immenses profits n'ont servi qu'à alimenter la spéculation. L'emploi de telles sommes, suggère Bruno Palier, n'aurait pu qu'être plus fructueux si elles avaient été versées aux politiques d'investissement social.

Les propositions de réformes structurelles que formule Jean-Luc Gréau en matières monétaire, financière et économique, sont assises sur le constat selon lequel les fondements de la construction économique européenne, qui se sont avérés erronés, n'ont pas été reconnus – ou assumés – comme tels. Deux schémas en particulier sont à mettre en cause selon Jean-Luc Gréau : l'autorégulation financière et la monnaie unique. L'échec de l'autorégulation financière se révèle en cinq observations : les zones monétaires ne sont pas étanches ; les banques « universelles » sont dangereuses ; la crise de la dette privée est une crise de la titrisation ; la garantie hypothécaire est un leurre ; les banques centrales « indépendantes » sont les otages des marchés. Concernant l'échec historique de la monnaie unique, quatre considérations semblent avoir échappé aux superviseurs européens : l'endettement privé, que l'on a laissé gonfler au nom d'une fausse doctrine, a pris des proportions catastrophiques ; la croyance en l'euro comme instrument de croissance était irrationnelle ; la double dépendance des États et des banques s'est traduite par un mécanisme d'endettement collectif indéfini ; enfin, lorsque l'on assemble des pays de puissances différentes, la contrainte collective doit être celle que peuvent supporter les faibles : un euro portugais eut été préférable à un euro allemand. À partir de ce diagnostic, Jean-Luc Gréau argumente en faveur de cinq réformes structurelles au niveau du système monétaire européen, au niveau de la politique commerciale européenne, au niveau du système bancaire, au niveau de la politique industrielle et enfin, au niveau du mode de financement des infrastructures.

Dany Lang quant à lui propose une critique de la réponse européenne à la crise que constitue le Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG). Outre que ce Traité radicalise les principes de gouvernance économique qui ont été à l'origine de la crise, il amplifie le déficit démocratique qui caractérise la construction européenne. Son adoption nous dirige, soutient Dany Lang, vers une forme d'austérité perpétuelle. Elle accentue le risque d'explosion de la zone euro.

L'économiste déplore que le TSCG mentionne pour seuls fondements à la crise les déficits publics dits excessifs et la dette souveraine dite

insoutenable, et semble tout ignorer du fait que la crise des dettes publiques résulte de la crise financière qui l'a précédée ainsi que de la dégradation des budgets publics induits, rappelle Lang, par trente années de concurrence fiscale. Rien n'est dit, dans ce Traité, du rôle de la finance, des « effets de trente années de dérégulations systématiques », du « chantage permanent », des *krachs* récurrents imposés par les marchés, de l'interdiction faite à la BCE de financer directement les déficits publics, de l'explosion des inégalités sociales, de la précarité, de l'instabilité économique, des cadeaux fiscaux « qui ont vidé les caisses publiques », ou encore du gel des investissements indispensables à la transition écologique. Or avant la crise, les déficits publics en Europe étaient bien moins élevés qu'aux États-Unis ou au Japon. Seule la Grèce possédait un déficit public important. Pour Dany Lang aussi, la divergence des trajectoires économiques entre l'Europe du Nord et celle du Sud constitue un problème central. Il insiste également : l'État, qui n'est pas un ménage, ne doit pas viser l'équilibre financier annuel, mais l'équilibre macro-économique à moyen et long termes. Même en adoptant le point de vue de l'économie classique, le déficit apparaît comme structurellement nécessaire à l'État dès lors qu'il sert à des investissements publics créateurs de richesses qui vont permettre de rembourser la dette.

Le dispositif préconisé par le TSCG suppose le contournement des instances démocratiques. Le TSCG confie à la Commission européenne et à la Cour de Justice le soin de repérer et sanctionner le non-respect de ces règles, et met en place des mécanismes automatiques de régulation. La politique économique et monétaire relève désormais d'un « pilotage automatique » qui exclut le débat, le jeu du contrôle démocratique et des alternances. Loin de traiter le problème de la divergence des trajectoires économiques entre le Nord et le Sud en zone euro, le TSCG renforce au contraire les logiques centrifuges à l'œuvre. L'application du seul outil de solidarité au sein de la zone (le Mécanisme européen de stabilité) est conditionnée au respect des dispositions du TSCG. La convergence des économies au sein de la zone ne peut donc s'opérer que par des « dévaluations internes », autre nom technocratique des « réformes structurelles » visant à faire reculer l'État social. Or cette solution n'est

opérationnelle et efficace que dans un « monde imaginaire », estime l'auteur, qui développe une série de propositions de sortie de crise portées par les Économistes atterrés.

Ces premières contributions ont mis l'accent sur la responsabilité des disparités grandissantes au sein de la zone euro. On y a relevé l'incohérence qu'a constitué le fait, pour l'Europe, de se doter d'une politique monétaire intégrée sans disposer d'une politique économique et budgétaire unifiée. Mais quant aux propositions qu'il s'agit de déduire de ces diagnostics partagés, si l'ensemble des auteurs semble se rejoindre sur le versant économique, à savoir sur la nécessité de revenir à l'inspiration keynésienne, on relève de fortes divergences sur le versant politique : là où Jean-Marc Ferry et Christophe Ramaux privilégient l'instance étatique et parient sur une relance interne aux États du Nord excédentaires, Dany Lang et Alain Lipietz inclinent vers le « saut fédéral » pour une relance « par le haut », tandis que Jean-Luc Gréau regarde du côté du modèle d'une « Europe-citadelle ». Ces divergences confirment que l'économie n'existe jamais seule et jamais pour elle-même. La crise économique en Europe n'est pas dissociable d'une crise politique de l'Europe.

## CRISE POLITIQUE

Dès le début de la crise économique, le système décisionnel européen a montré ses limites : d'emblée, le contrôle démocratique a été neutralisé. Des orientations majeures furent arrêtées en catimini, court-circuitant le débat public et la confrontation avec les opinions publiques, privilégiant le secret de la négociation internationale entre les dirigeants nationaux. Les parlements nationaux furent ensuite sommés de valider les choix arrêtés par le Conseil européen, par l'Eurogroupe, voire par la Troïka. Le symbole de ce contournement démocratique fut la tentative du Premier ministre grec, Géorgios Papandreou, de recourir au référendum afin de valider des réformes structurelles massives du pays, dont l'échec déboucha sur sa démission forcée en novembre 2011. Par ailleurs, les mécanismes instaurés en réponse à la crise sont en eux-mêmes très peu démocratiques. La politique économique échappe largement aux

gouvernements nationaux, qui se bornent à faire des propositions sous la double tutelle du Conseil européen, lequel fixe la feuille de route, et de la Commission européenne, laquelle contrôle la conformité à cette feuille de route. Au fond, peut-on se demander, quelle place l'Europe accorde-t-elle réellement à la délibération et plus généralement au fait démocratique ?

C'est la question de la solidarité – et de son absence – qui se tient au cœur du diagnostic de crise réalisé par Daniel Cohn-Bendit, dans l'allocution qu'il a prononcée à l'occasion de la cérémonie d'octroi du titre de docteur *honoris causa* de l'université d'Athènes le 9 février 2012, et qu'il nous a fait l'amitié de verser à cet ensemble. Face à la plurivocité d'une crise qui est inséparablement financière, économique et sociale, qui est aussi une crise de l'égalité, une crise de légitimité, une crise climatique, une crise des ressources énergétiques, alimentaires, hydriques – et qui n'a d'ailleurs pas encore été pleinement comprise comme telle, puisque les Européens, contrairement aux Chinois, continuent d'opposer raison économique et raison écologique – la raison d'être de l'Union européenne, soutient Daniel Cohn-Bendit, c'est de rendre possible l'action politique en direction de la démocratie et de la justice sociale.

L'austérité ne suffira pas à nous arracher à la crise. Elle ne génère aucune croissance et en ce sens, elle s'avère rapidement proactive. D'ailleurs, n'y a-t-il pas une grande naïveté à tant attendre de la croissance, cette « manne céleste octroyée par des marchés omniscients et omnipotents en récompense des efforts de la nation » ? En France, une croissance de 100 % entre 1974 et 2005 a fait doubler la richesse nationale, mais n'a pas empêché l'explosion du nombre de chômeurs. En Angleterre, 600 000 enfants pauvres de plus étaient attendus en 2013. Au reste, la mauvaise gestion de la Grèce n'explique pas comment la crise qui a frappé ce pays a pu prendre une telle ampleur et se propager à l'ensemble de la zone euro. Ce que l'on doit incriminer, c'est le manque de cohésion des États. C'est le fait d'avoir refusé de voir, en créant la monnaie unique, que celle-ci ne pouvait fonctionner sans gouvernement économique, fiscal et budgétaire commun. Aussi la séquence qui fait se succéder chronologiquement l'union monétaire, l'intégration économique et l'union politique est-elle fort discutable. On sait la conviction

avec laquelle Daniel Cohn-Bendit milite pour un « partage de la souveraineté » au sein de l'Europe : faute de gouvernance commune, les Européens sont dépossédés de leur pouvoir d'agir sur la réalité, dit-il, et en phase de perdre leur autonomie politique.

Encore un appel à inverser les priorités, avec le juriste Alain Laquièze, qui déplore que l'on ait d'abord misé sur le transfert de compétences dans le domaine économique, pour d'ailleurs n'aboutir qu'à une unité partielle de l'Union économique et monétaire (UEM), souligne-t-il, puisque la politique monétaire est fédérale, tandis que la politique économique reste de nature intergouvernementale, ce qui pose le problème des relations, à l'occasion compliquées, entre des institutions de différents niveaux. Ainsi la crise de l'UEM se trouve-t-elle générée, selon Alain Laquièze, à la fois par la mise en échec du Pacte de stabilité et de croissance au début des années 2000, par l'inadaptation des institutions européennes, sur laquelle un autre juriste, Nicolas Levrat, reviendra longuement ici, et par le fait d'une fédéralisation de la politique monétaire qui laisse de côté la politique économique et budgétaire des États. Les obstacles majeurs à la résolution de la crise tiendraient au fait qu'en retirant aux États membres une partie de leur souveraineté sans en pourvoir suffisamment en contrepartie les institutions de l'Union, on a réduit l'efficacité politique et la légitimité démocratique de la gouvernance communautaire.

La confiance en les autres est cela même qui rend possible la foi en l'Europe, affirme Philippe Herzog qui rappelle que les débuts de la construction européenne ont aussi été l'œuvre de la foi, l'expression d'une reconnaissance de la transcendance incarnée par une communauté aspirant à vivre dans la paix et la solidarité, l'élan d'une éthique de la liberté responsable qu'il faut aujourd'hui renouveler. La crise de l'Europe est pour Herzog avant tout une crise de la conviction, c'est aussi une crise de la démocratie. Le manque d'audace politique et de créativité institutionnelle, l'atonie des dynamiques citoyennes, le désenchantement de l'avenir sont à mettre directement en cause.

L'Europe fait les frais du « chacun pour soi » et du conservatisme qui fonde l'attachement à des modèles économiques et sociaux irresponsables ou non solidaires, dit Herzog, lesquels débouchent sur

de grandes divergences de compétitivité. Or l'union monétaire n'est viable qu'à condition de lutter contre les écarts de compétitivité entre les membres de la communauté : solidarité et compétitivité doivent avancer ensemble. La stratégie de croissance centrée sur l'industrie, principal foyer de la recherche-développement, des gains de productivité et de l'exportation, dont l'Union doit impérativement prendre le parti, implique entre autres de mettre un terme au processus de polarisation-désindustrialisation qui menace l'Eurozone d'implosion : Herzog propose d'établir une complémentarité entre les spécialisations nationales et de reterritorialiser les activités industrielles. Cette stratégie de croissance doit rompre avec le modèle consumériste et inventer un modèle durable d'investissement humain et productif.

20

Comme Alain Lipietz, Philippe Herzog ne doute pas que de telles orientations exigent un dépassement de la gouvernance par le droit et les politiques de marché, lequel ne peut se concevoir sans l'accord des nations, la coopération des États, le rapprochement des sociétés. Au-delà du mythe des États-Unis d'Europe, au-delà du principe simplificateur et illusoire de délégation des pouvoirs à un État supranational auquel il ne croit guère et qu'il n'appelle même pas de ses vœux, cultivant la reconnaissance de l'altérité et se réjouissant de la rencontre des multiples (« Je est un autre, dit-il, qui est européen »), Herzog rappelle que l'« on ne construit pas une maison à partir du toit alors que les fondations sont trop faibles et que les nations n'ont pas encore assumé leurs solidarités ». Il est urgent, affirme-t-il, d'inverser la séquence selon laquelle l'union monétaire entraînerait l'intégration économique qui entraînerait à son tour l'union politique, pour travailler à l'intégration politique. Et de faire une série de propositions concrètes en ce sens, parmi lesquelles réformer la démocratie nationale, repenser le concept de gouvernement et de ses échelles, revoir les traités en profondeur et surtout : travailler à la pleine et entière adhésion des citoyens.

Si, comme l'affirme Francis Cheneval, le passage à la monnaie unique exprime en réalité un choix constitutionnel qui ne dit pas son nom en faveur d'un modèle fédéral européen, une « ruse historique monumentale » destinée à fédéraliser les peuples européens malgré eux, alors la dimension politique de la crise est moins une crise de

la volonté ou de la conviction qu'une crise de la démocratie. C'est en se référant au cosmopolitisme kantien, et singulièrement son application par Jean-Marc Ferry à l'intégration européenne à travers la notion de cosmopolitisme processuel, que Francis Cheneval construit sa critique du processus de cette intégration, en examinant pour cela les principes constitutifs du marché commun et ceux de la monnaie unique. Alors que les premiers ne semblent pas contradictoires avec la structure tripartite du droit cosmopolitique (1. *jus civitatis* ; 2. *jus gentium* ; 3. *jus cosmopoliticum*), il n'est pas aisé d'en dire autant des seconds, ne serait-ce que parce que la monnaie unique se laisse moins saisir du point de vue de ses principes constitutifs que de celui des objectifs concrets qu'elle a vocation de servir, et qui en font davantage un instrument qu'un principe juridique. C'est l'impératif de convergence économique, postulé par l'instauration d'une monnaie unique, qui met en péril l'équilibre de la structure tripartite du droit cosmopolitique. En effet, la convergence économique implique une convergence des structures et des institutions, c'est-à-dire une convergence politique profonde, qui certes peut être volontaire, mais dont le TSCG constitue la garantie qu'à défaut, elle sera obtenue par la force.

Malgré tout, Francis Cheneval ne considère pas que la voie actuelle tourne totalement le dos au modèle cosmopolitique. Mais il conviendrait que l'Europe respecte deux conditions fondamentales : premièrement, le cosmopolitisme processuel suppose un « acheminement contingent vers l'idéal » qui ne saurait être réduit à un objectif historique concret ou à une forme politique figée. Deuxièmement, si l'Europe prenait l'État fédéral pour idéal, il lui faudrait renoncer à l'idée d'un seul pouvoir constituant pour faire place à la pluralité des pouvoirs constituants en son sein.

Pour Nicolas Levrat, les racines de la crise politique de l'Europe remontent au traité de Maastricht de 1992, voire au Marché unique de 1986. Depuis cette période, l'Europe a connu à la fois une croissance brutale de ses compétences, qui l'a fait passer du statut de simple autorité de régulation économique à celui de pouvoir politique majeur, et une extension géographique considérable, à travers ses élargissements successifs à des pays de cultures politiques différentes. Aussi

Nicolas Levrat juge-t-il que l'Europe connaît une crise institutionnelle comparable à une crise d'adolescence, en ce qu'elle est à la fois une crise de croissance brutale et une crise d'identité. Il passe en revue les évolutions traversées par chaque institution, avec leurs ambiguïtés. Par exemple, le Parlement européen est sans aucun doute l'institution qui a connu la plus importante mutation de ses compétences en se rapprochant d'un Parlement national. Pour autant, la fonction législative est partagée et le Parlement peine à être la première chambre. Il ne parvient pas non plus à se doter d'une culture politique partagée. Au-delà de chaque institution prise séparément, c'est le système politique européen dans son ensemble qui a du mal à trouver un équilibre légitime. Les évolutions désordonnées des institutions ont engendré des séries de déséquilibres internes du système décisionnel européen.

Comme il en va des sorties de crise d'adolescence, on peut envisager trois scénarios de sortie de la crise européenne : le suicide, le refus de croissance et le repli sur le cocon familial, ou le passage à l'âge adulte – lequel ne devrait pas, en principe, se contenter de reproduire le modèle des géniteurs, et ne devrait donc pas prendre les formes d'un État européen. Au-delà du modèle fédéral allemand, du modèle républicain français, ou encore du modèle parlementaire britannique, ont été proposées des alternatives à une construction de type national telles que, rappelle Nicolas Levrat, la fédération d'États nations (Jacques Delors), la fédération (Olivier Beaud), la démocratie cosmopolitique (David Held), la démocratie postnationale (Jürgen Habermas, Jean-Marc Ferry), l'Europe des régions...

La lecture de Nicolas Levrat met l'accent sur un autre des points débattus au cours des *Rencontres européennes de Nantes* de 2012 : La crise politique de l'Europe traduit une crise plus profonde qui touche à l'identité européenne, aux valeurs et au sens du projet européen.

#### CRISE DE SENS DU PROJET EUROPÉEN

Tout comme la notion de crise, la notion d'identité est polysémique. Janie Pelabay nous met en garde contre l'illusion qui consisterait à partir du déficit démocratique pour remonter vers un déficit de

communauté, que l'on dirait lui-même fondé sur un déficit d'identité. Elle montre que les institutions européennes ont à l'occasion succombé à cette tentation, tantôt en confiant aux historiens la mission d'explorer les origines, les valeurs culturelles fondatrices de l'Europe, en vue de réaffirmer une communauté historique d'appartenance, tantôt en mobilisant les sciences sociales afin d'exhiber l'identification européenne à coup d'euro-baromètres ou d'enquêtes, à l'instar des *European Value Surveys*. Si une partie de la communauté académique a opposé ses critiques à cette volonté d'édification d'européanité *ex nihilo*, d'autres intellectuels ont au contraire prolongé le mouvement en poursuivant implicitement une politique de l'identité européenne. De Chantal Del Sol à Joseph Weiler, de Jos de Beus à Amitai Etzioni, nombreux sont ceux qui ont souhaité combler le déficit d'identification de l'Europe par l'appel à des valeurs culturelles fondatrices, à une substance éthique voire ontologique particulière. Comme le suggère Janie Pelabay, l'idée est de lester l'Europe d'un substrat éthique sans lequel elle éprouverait le vertige du vide. Cette politique de l'identification conduit évidemment à rejeter l'Europe procédurale assise sur des règles du jeu politique communes ou sur une Europe des droits. Mais la démarche est néanmoins lourde de présupposés contestables. Janie Pelabay nous montre que les auteurs mentionnés délaissent la question de l'intégration politique pour lui substituer la question de l'intégration éthique et culturelle ; ils ignorent la question de la construction de la légitimité du projet européen par l'instauration d'une base publique de justification toujours fragile. Au lieu de quoi ils promeuvent une logique de fondation de l'Europe arrimée à une identité substantielle. Ce faisant, la question centrale du *telos* de l'Europe s'efface au profit d'un *ethos* substantiel. Plus encore, cette logique malmène « les circonstances de la politique » c'est-à-dire le fait que nos démocraties libérales reposent sur le pluralisme des valeurs et des visions du monde. Vu sous cet angle, l'enjeu est bien de s'accorder sur le sens d'un projet sans postuler une identité unique, une unanimité fantasmée, mais au contraire en s'adossant au pluralisme des visions de la justice, au dissensus sous-jacent. Il revient précisément à l'espace public d'être le lieu de la dispute sociale sur le sens de ce projet.

L'argumentation de Justine Lacroix est très proche de celle de Francis Cheneval. La citoyenneté européenne, dit-elle, a un contenu encore faible, et elle doit être détachée de l'idée d'autogouvernement collectif qui émane de l'État nation. Elle peut être considérée comme « le noyau essentiel du projet européen », parce qu'elle porte en elle un processus d'extension des droits, mais aussi de dénationalisation de ces droits. La citoyenneté des droits est certes critiquée, à la fois par ceux qui n'y voient qu'une coexistence d'individus narcissiques, et par ceux qui y déchiffrent une extension du modèle néolibéral de marché aux autres sphères de la société. Pour Justice Lacroix, la réponse à ces critiques ne saurait consister dans l'État fédéral : l'Europe a d'ailleurs trop cédé au mimétisme institutionnel en puisant dans les recettes nationales. L'atonie de la vie politique en manifeste l'échec. Le débat européen peine à s'organiser faute de questions « saillantes » : « tant que la redistribution sociale opérée par l'Union européenne restera inférieure à 2 % du PIB, l'Europe ne pourra se substituer aux nations en tant que lieux premiers de l'intégration sociale et politique », estime Justine Lacroix qui, pour cette raison même, mise sur les potentialités socialisatrices et émancipatrices du droit. Deux voies semblent possibles. D'une part, il est préférable de construire une véritable communauté de droit fondée sur le principe d'« égaliberté » (Étienne Balibar) plutôt que de rêver à une démocratie européenne en actes, voire à une identité européenne. D'autre part, la citoyenneté européenne pourrait être un vecteur d'ouverture des sphères nationales les unes aux autres, ce qui supposerait une appropriation préalable de la dimension européenne par chacun des États membres.

En s'interrogeant sur « Les limites de l'Europe cosmopolitique », Étienne Tassin prolonge la lecture de Justine Lacroix, dont il inverse la perspective. Tassin propose de regarder le sort réservé aux étrangers non-européens comme un révélateur de la prétention cosmopolitique de l'Europe. C'est mettre en lumière l'ambivalence de la construction européenne. Si, d'un côté, l'Europe est sur le terrain économique « un gigantesque aspirateur à main-d'œuvre immigrée », d'un autre côté, elle repousse par sa main politique ses flux massifs d'immigrants au moyen de dispositifs policiers et de pratiques d'expulsion. Les accords de Schengen sont au cœur de cette contradiction, qui consacrent la libre circulation

dans l'espace européen (principe cardinal du cosmopolitisme) alors même qu'ils justifient une « biopolitique européenne » de contrôle des populations, de fermeture des frontières, de rétentions et d'expulsions massives. À la contradiction des dispositifs s'ajoute une contradiction des discours (un discours policier des pratiques requises par la « biopolitique européenne » d'un côté ; un discours cosmopolitique de valorisation des principes éthico-juridiques malmenés par ces pratiques d'un autre côté). Étienne Tassin en déduit la « contradiction performative » d'une Europe qui se réclame de l'universalité et du cosmopolitisme alors même que ses conditions pratiques invalident ce principe. Face à la complexité d'une crise qui est, aujourd'hui, à la fois inséparablement économique, institutionnelle et existentielle, mais qui est aussi une « crise de la crise », c'est-à-dire une crise de la compréhension et une crise de la pensée politique qui n'a de cesse de se masquer les crises auxquelles elle n'apporte pas de réponse et les idéaux d'envergure métanationale qu'elle formule sans parvenir à les honorer, Étienne Tassin défend la force d'entraînement que pourrait revêtir un désir de monde (*cosmos*) et d'égalité (*polis*).

Car il est vrai que, comme nous le rappelle Emmanuelle Danblon, sans capacité à rêver ensemble, peu de crises humaines trouveront de résolution raisonnable ou rationnelle. Mais qu'est-ce que rêver ensemble et quelle nature de politiques publiques peut amener les émotions éparses à converger vers un idéal commun ? Emmanuelle Danblon fait valoir dans cette perspective les vertus de la rhétorique, cette technique de parole publique, de prise en charge des désaccords comme manifestation constructive de la diversité des opinions, née en Grèce antique et désertée par la modernité européenne. L'art rhétorique, dont Emmanuelle Danblon plaide la pleine réhabilitation sur l'espace public européen, concourait dans la Grèce Antique à la mise à distance des urgences identitaires. Il renforçait la capacité de chacun à faire jouer sur son propre point de vue l'éclairage du point de vue des autres. Au sein de la rhétorique, le genre épideictique jouait un rôle particulier, au titre duquel Aristote en faisait le principe de toute rationalité politique. En mettant les émotions esthétiques et affectives en scène, il aidait à figurer l'identité collective, à réunir la communauté autour

de valeurs. Par le genre épideictique, le citoyen s'exerçait au passage entre la représentation poétique des valeurs communes et le jugement qu'il convient de porter sur une situation. Il progressait ainsi vers la délibération en vue du bien commun. La radicale absence du genre épideictique dans la rhétorique contemporaine, où il cède au réalisme et au pragmatisme, qu'Emmanuelle Danblon constate à l'examen des chartes et des déclarations européennes – pourtant supposées, notamment dans leurs préambules, faire signe vers le passé et l'identité collective autant que vers l'utopie collective – est peut-être l'une des raisons les plus profondes de la crise européenne.

26

Avec la crise européenne s'éveille, ou se ravive, une analyse critique de l'Europe. La racine grecque *krisis* (κρίσις), qui a donné le mot crise, comme le latin *cribrum* évoquent le partage et le discernement. Par l'indo-européen *krei* (juger, distinguer, passer au crible) et le grec *krinau* (séparer, trier) sur lesquels sont bâtis le latin *cerno*, *cernere*, l'étymologie du mot crise renvoie aussi à la notion de choix et de décision. Ainsi la crise européenne est-elle décillante. Elle soulève de nouvelles questions, elle contraint à faire des choix. La crise est critique et ce qui nous est donné à voir ne s'en trouve pas simplifié, mais au contraire à la fois fragmenté et soumis à de nouvelles compositions, par la révélation d'étroites liaisons et de complexes articulations entre crise économique, crise financière, crise écologique, crise sociale, crise institutionnelle, crise politique, crise identitaire et crise de la citoyenneté... tandis qu'émergent des différenciations dont on n'avait pas, ou dont on n'avait que peu l'usage : entre citoyenneté et nationalité, entre peuple et nation, entre souveraineté et autorité, entre souveraineté négative et souveraineté positive, entre État et Constitution... La crise est critique est ce vers quoi il nous semble devoir nous orienter prend soudainement du champ vis-à-vis des solutions toutes faites par lesquelles on avait un temps pensé solutionner toutes les dimensions de la crise alors confondues en une seule et même : trop d'Europe, ou au contraire pas assez d'Europe...

Si la question de l'intégration demeure au cœur des préoccupations, la question du *telos* vers lequel l'orienter, la question des voies par lesquelles la conduire, la question des méthodes à mettre en œuvre...

restent entières et irrésolues. Nous n'en sommes plus à l'alternative du « saut fédéral » ou de la dislocation ; il ne s'agit peut-être ni d'entériner une gouvernance intergouvernementale, ni d'adopter une structure supranationale ; et ce n'est peut-être ni une organisation strictement horizontale, ni une organisation radicalement verticale, qui se profile. Qu'est-ce donc alors ? Quelle forme doit prendre l'Europe ? Celle d'une fédération, celle d'une fédération d'États, celle d'un État fédéral ? De quel processus intégrateur est-il besoin ? Faut-il le penser sur le mode horizontal, systématique, négatif, différentiel ? ou au contraire vertical, proprement politique, positif, global ? Et quel *telos* faut-il avoir pour ligne de mire ? Le fédéralisme ? le cosmopolitisme ? Existe-t-il une visée intermédiaire possible ? Faut-il concevoir, avec Francis Cheneval, la fédération d'États comme *terminus a quo*, du point de vue structurel, tandis que l'union cosmopolitique ou transnationale vaudrait d'un point de vue processuel, comme *terminus ad quem* ? Dans sa Conclusion, Jean-Marc Ferry s'essaie à proposer une vision pour l'Europe, à faire signe vers les cheminements possibles d'un projet européen susceptible de prendre en compte les différentes dimensions de la crise et d'articuler ensemble les réponses qui pourraient y être apportées.

Depuis le traité de Rome, rappelle-t-il, la construction européenne s'était justifiée de l'impératif d'instituer un territoire de paix à la suite des déchirures du xx<sup>e</sup> siècle, ainsi que de la volonté de mettre un terme à la Guerre froide. Mais cette légitimité initiale est tombée avec le mur de Berlin, et les acteurs politiques ne sont pas parvenus à proposer une légitimité de relève. Aujourd'hui, le projet européen doit être repensé à partir de la nouvelle conjoncture que représentent l'écroulement du bloc de l'Est, l'installation d'une gouvernance mondiale néolibérale, l'émergence de puissances majeures en Asie et au Sud. L'enjeu est celui d'une redéfinition du sens de l'Europe au sein de la mondialisation. L'Europe doit se doter d'un « imaginaire social » adapté. Mais celui-ci ne saurait consister dans la simple acceptation passive de la mondialisation néolibérale ; l'Europe ne saurait s'en remettre à l'imaginaire d'un ordre spontané, naturellement régulé. Cette conception, jadis dominante, a fait preuve de son inadéquation au réel. Mais l'Europe ne saurait non plus se satisfaire d'un rejet pur et simple de la mondialisation, adossant

son projet à l'imaginaire d'un ordre planifié qui a été lui aussi mis en déroute. La voie qui s'ouvre alors, suggère Jean-Marc Ferry, est la voie indéterminée du cheminement vers l'ordre concerté, la voie de la discussion et de la négociation.

Cette voie est pertinente s'agissant de répondre à la crise politique de l'Europe. Ce que l'Europe doit défendre dans la mondialisation, c'est le fait qu'elle est une union transnationale de démocraties, d'États de droit, de sociétés qui ont revendiqué haut et fort une dimension sociale. L'union de ces démocraties appelle, estime Jean-Marc Ferry, l'adoption d'un « contrat social européen » réduit à des éléments fondateurs irrécusables. Au-delà, ce qui est visé, c'est la conception concertée d'un espace public européen actif, reliant étroitement nos espaces nationaux et régionaux.

28

L'imaginaire de l'ordre concerté est également pertinent s'agissant de répondre à la crise économique en Europe, dès lors que celle-ci peut être comprise comme une tentative de redéfinition du modèle d'une économie sociale de marché dans le contexte nouveau qui est celui de la mondialisation. Mais cette redéfinition suppose la remise en cause d'un certain nombre de schémas de pensée. C'est sur l'institution d'un nouveau paradigme que Jean-Marc Ferry invite à redévelopper les intuitions du keynésianisme. Cela le conduit, d'une part, à défendre la mise en place d'un revenu déconnecté de la rémunération des facteurs de production, faisant signe vers un revenu primaire inconditionnel et universel. Cela le conduit, d'autre part, à concevoir un financement du développement économique non par l'impôt ou le marché de capitaux, mais par le système bancaire.

L'Europe est complexe, la crise européenne est complexe et le projet européen n'est pas un projet clés en main. Comme le soutenait Philippe Herzog, c'est une éthique de la liberté responsable qui est appelée ici. C'est bien de renouveler le contrat qui nous lie qu'il s'agit aujourd'hui, et ce contrat passe à la fois par une reconstruction des fondements économiques du bien-être et par l'édification d'une démocratie plurinationale, que l'on ne saurait dissocier l'une de l'autre. Pour citer encore Philippe Herzog, c'est une tâche, et un combat. Emmanuelle

Danblon parlerait d'un « rêve ensemble ». Francis Cheneval nous avertirait de l'interdiction qui nous est faite d'immobiliser le processus civilisationnel en Europe et d'identifier l'Union européenne à un idéal pour l'éternité. Comprenons que le défi partagé d'une redéfinition de l'Europe dans le cadre de la mondialisation et les cheminements proposés dans cet ouvrage déclinent encore une fois cette formule de Hegel selon lequel « L'Europe, c'est la marche de la vie vers plus loin qu'elle-même ».